

Bulletin d'inscription à retourner à contact@fpt-formations.com**DECRYPTER LA LOI DE FINANCES 2026 – Michel KLOPFER**

Cochez la case correspondante

- ☐ Vendredi 17 octobre 2025 - Paris
- ☐ Vendredi 17 octobre 2025 – Formation à distance
- ☐ Mercredi 5 novembre 2025– Lyon
- ☐ Mercredi 5 novembre 2025 – Formation à distance

Nom.....

Prénom.....

Fonction.....

E.Mail.....

Tel mobile.....

Nom de la collectivité.....

Adresse.....

.....

Code postal/ville.....

Tel professionnel.....

Tarifs NETS / participant et par jour (non assujettis à TVA)**Bénéficiez de 10 % de remise pour l'inscription de 2 participants et de 15 % pour 3 participants !**

- | | |
|--|-------|
| ☐ Collectivités territoriales de moins de 10 000 habitants | 440 € |
| ☐ Etat, Collectivités territoriales de 10 000 à 50 000 habitants | 590 € |
| ☐ Collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants,
Conseils départementaux et Conseils régionaux | 690 € |
| ☐ Entreprises privées et publiques | 790 € |

Ce bulletin d'inscription vaut convention de formation simplifiée. Toute annulation doit se faire par écrit et ce dans un délai de 15 jours avant la date de formation. Pour toute annulation ne respectant pas le délai de 15 jours, l'intégralité du montant de la formation sera due.

SIGNATURE

CACHET DE LA COLLECTIVITE

Infos pratiques

Nous contacter :

06 40 40 91 86– contact@fpt-formations.com

Horaires : 9h30-17h

Le lieu de formation ou le lien de connexion à la formation vous sera indiqué dans votre convocation